



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



© FAO/Luis Tatio

# Guide pour l'amélioration de la gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux au Sénégal



UN OUTIL POUR  
RENFORCER LA  
GOUVERNANCE  
FONCIÈRE LOCALE







## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Guide pour la gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

En Afrique de l'Ouest, le choix de l'élevage mobile est dicté par les contraintes imposées par le climat, la nature du sol et les variabilités des ressources. L'élevage mobile découle d'une interaction permanente entre l'homme, l'environnement et l'animal, faisant du pastoralisme à la fois un mode de production et un mode de vie.

Le pastoralisme constitue un moyen d'existence basé sur l'élevage extensif; il se développe dans des environnements où les ressources nécessaires à l'activité productive (notamment l'alimentation et l'eau pour le bétail) sont disponibles en quantité éphémère et imprévisibles (dispersées dans le temps et dans l'espace).

Le pastoralisme se caractérise par la mobilité des troupeaux. Cette mobilité permet l'adaptation aux ressources selon les saisons et les années. Le pastoralisme

contribue à la conservation de la biodiversité, à la régulation de l'approvisionnement en eau, au ralentissement de la dégradation du sol, ainsi qu'au piégeage du carbone. On parle alors de services écosystémiques. Il se caractérise aussi par l'usage et la gestion commune des ressources naturelles.

Pour garantir l'accès des pasteurs aux parcours étendus, une gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux doit être établie. Cela exige que toutes les parties prenantes comprennent les caractéristiques de ces systèmes, et comment ils contribuent aux systèmes de production nationaux et régionaux.

#### **Qu'est-ce que le guide technique pour le pastoralisme et pour améliorer la gouvernance des terres pastorales?**

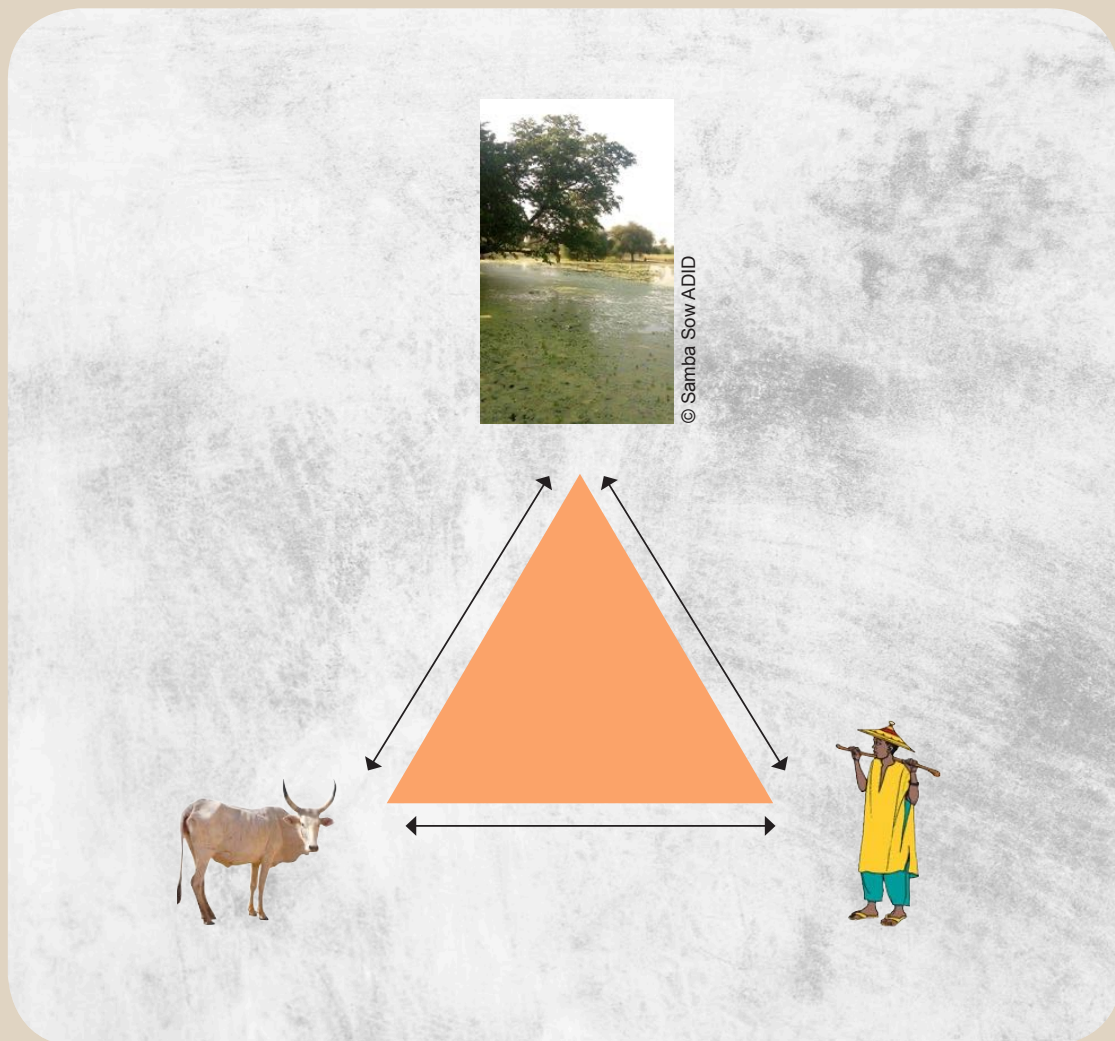
Ce guide technique en images résulte d'un processus participatif et inclusif de renforcement des capacités des acteurs clé (agriculteurs, pasteurs, agropasteurs, autorités et services techniques) lors d'un atelier de renforcement de capacités tenu à Ranérou Ferlo dans la zone sylvo-pastorale au nord du Sénégal en novembre 2022. Cette rencontre a permis aux différents acteurs d'échanger sur les enjeux du pastoralisme d'une part et d'autre part sur la gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux en lien avec les Directives volontaires (Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale) approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 2012 et mises en œuvre au Sénégal depuis 2014.





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Piliers fondamentaux de l'élevage pastoral



Les trois piliers fondamentaux de l'élevage en Afrique de l'Ouest sont: l'animal, l'homme et les ressources alimentaires.





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

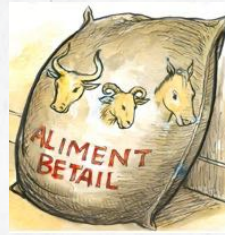
### Pilier 1: ressources alimentaires



© Samba D Diallo ARED



© Samba Sow ADID



© ARED



© freepik.com

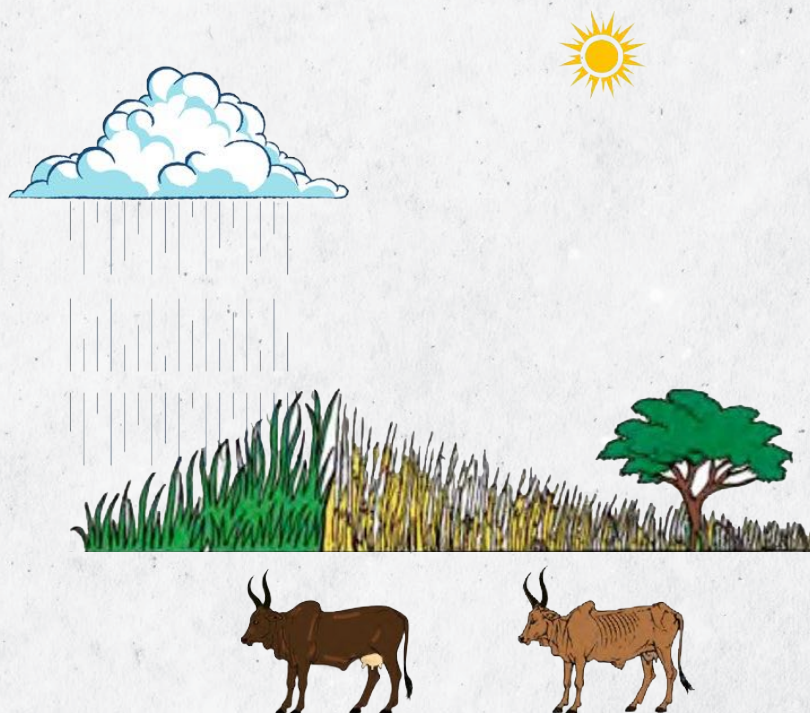


© freepik.com

Le fourrage grossier est indispensable dans l'alimentation des ruminants. Les pâturages naturels restent l'aliment de base des animaux mobiles.

### Dynamique de la végétation

Il existe deux grandes saisons au Sahel : une courte saison des pluies de trois à quatre mois (de juin à septembre) et une longue saison sèche de huit à neuf mois (d'octobre à mai).



Pendant la saison des pluies, l'herbe est vivante. En saison sèche, l'herbe meurt, et on parle de paille de brousse.





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Variations saisonnières

Au Sahel, il ne pleut pas de la même manière dans toutes les localités.



Variation dans l'année  
en fonction des zones



**Année 1**  
Bonne pluviométrie



**Année 2**  
Pluviométrie moyenne



**Année 3**  
Pluviométrie  
très déficitaire

En année de sécheresse, toute la ligne des ressources alimentaires est affectée: pas de pâturage, pas de résidus de récolte, insuffisance des sous-produits agro-industriels. Les animaux qui restent sur place maigrissent et finissent par mourir si aucune action n'est entreprise (exemple de la sécheresse de 1973).







## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### L'eau, clé d'accès aux ressources alimentaires



© Samba Sow ADID

L'eau étant indispensable à la fois pour la survie des animaux et la culture des agriculteurs, celle-ci peut être une source de conflit, en particulier entre ces deux groupes dans les régions arides et semi-arides où l'eau est rare, car ceux-ci en dépendent pour leurs moyens de subsistance, mais ont des besoins et des usages différents. Par ailleurs, la présence de l'eau est essentielle pour maintenir l'équilibre délicat des écosystèmes et garantir ainsi la durabilité du pastoralisme et de son milieu.

### Pilier 2: animal



© Samba D Diallo ARED

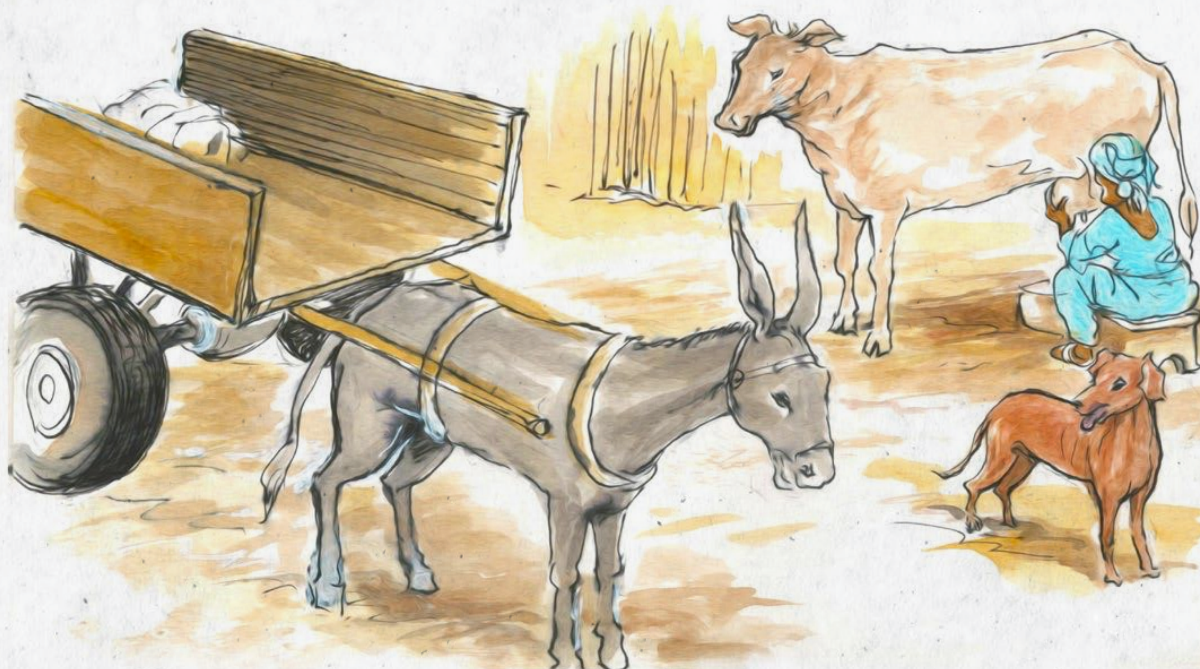
Un troupeau peut être composé d'une ou de plusieurs espèces animales, d'âges et de sexes différents.



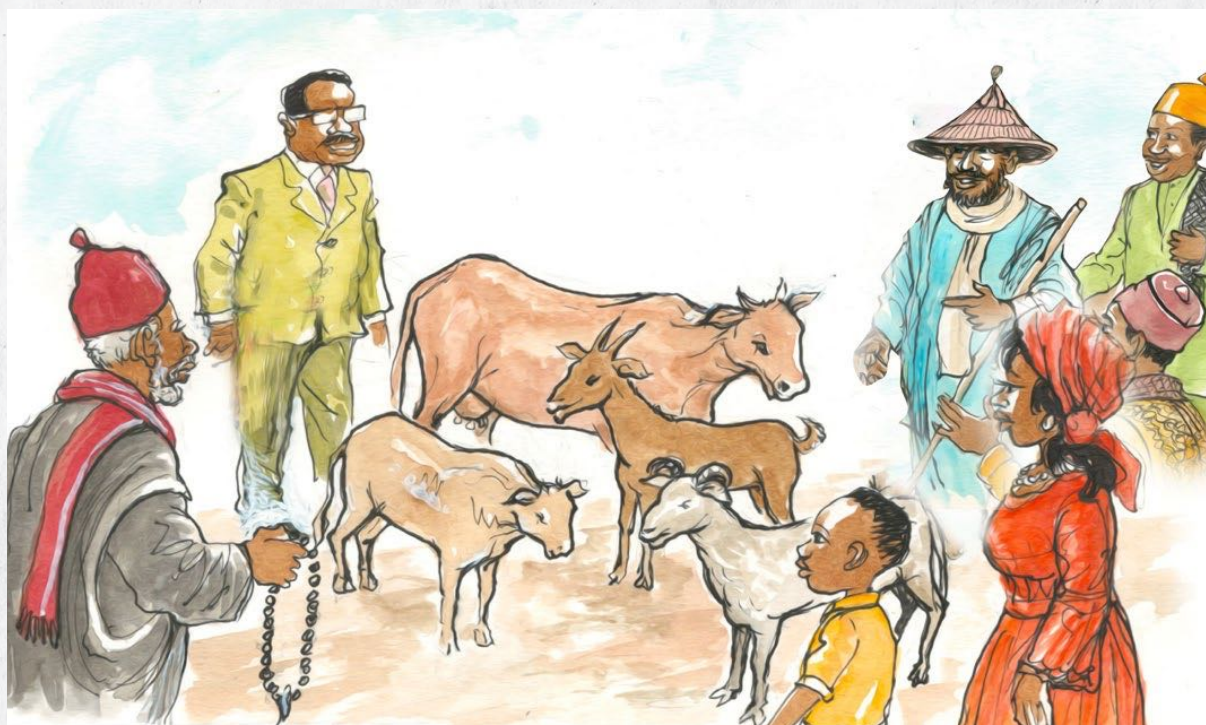


## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

Les avantages: productions et services variés (lait, viande, œufs, gardiennage, traction, etc.)



Le troupeau se compose généralement d'animaux appartenant à différents propriétaires (membres de la famille, amis et autres).







## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### La mobilité du troupeau



© Madiaw Kandji Dahra



© Madiaw Kandji Dahra



© Samba Sow ADID

La mobilité est essentielle à la survie des modes de vie et de production des pasteurs, car elle leur permet de s'adapter à l'irrégularité des ressources naturelles et, en même temps, d'exploiter les ressources fourragères sur une zone plus étendue. Cette mobilité repose sur un réseau de relations sociales propres aux communautés pastorales.

### Pilier 3: homme

Le troupeau a besoin d'être entretenu. À cet effet, chaque membre de la famille a un rôle à jouer.



© Samba Sow ADID



© Samba D Diallo ARED



© ONG ARED





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Principes pour une gestion responsable des ressources pastorales

Les pasteurs partagent les ressources avec d'autres utilisateurs des terres (agriculteurs, pêcheurs, orpailleurs...). La négociation est nécessaire pour accéder à ces ressources. Les principes de mise en œuvre de la gouvernance responsable des régimes fonciers selon les Directives volontaires sont les suivants.



1

Respect de la dignité humaine



2

Non discrimination



3 et 4

Équité justice et égalité des sexes



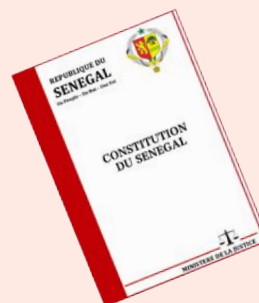
5

Approche holistique et durable



6

Consultation et participation



7

État de droit



8

Transparence



9

Responsabilité



10

Amélioration continue





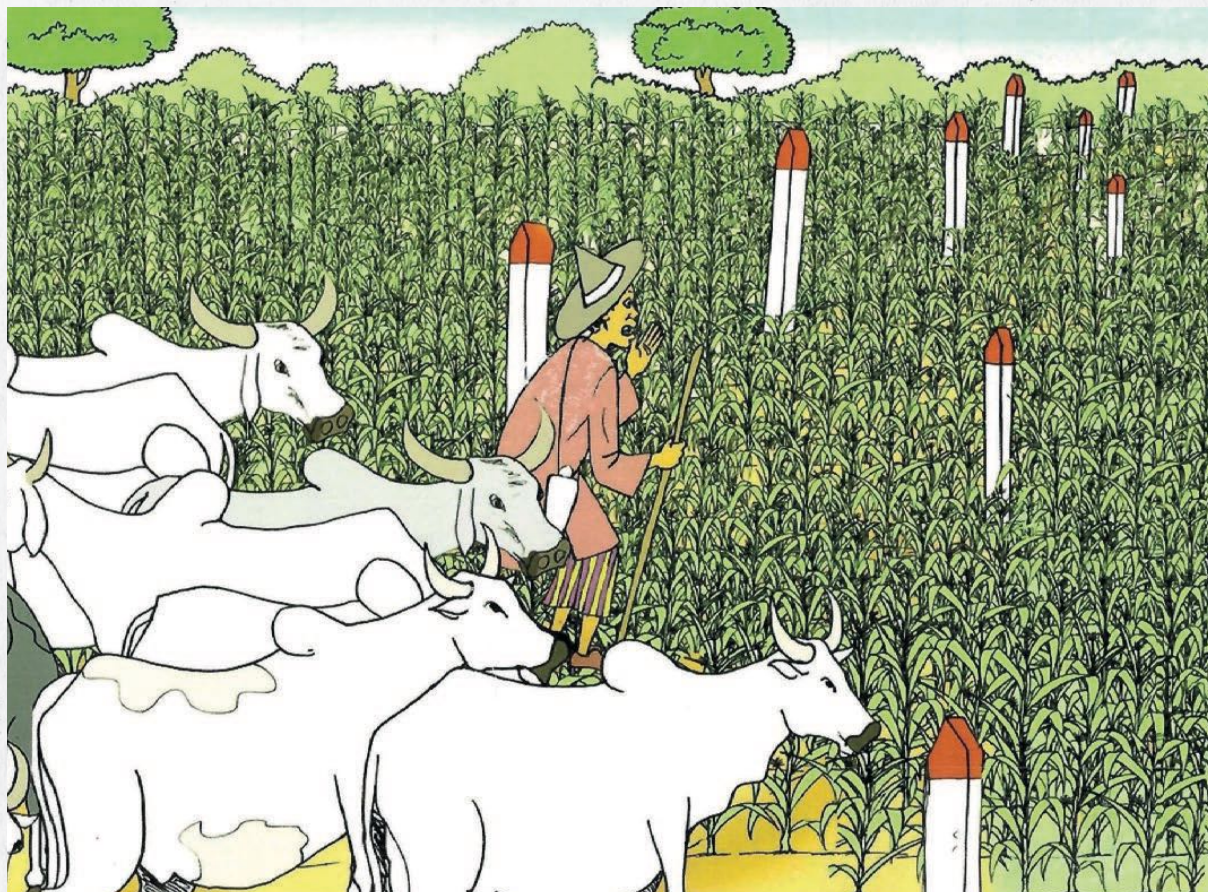
## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Principaux problèmes de gouvernance des ressources pastorales

Au Sénégal, les usagers des espaces pastoraux ont constaté une réduction de ces espaces. Cette situation se traduit par une occupation des couloirs de passage, une réduction et une dégradation des terres pastorales, et un accès difficile aux ressources en pâturages et en eau.

**La privatisation de l'accès aux ressources:** la privatisation de l'accès aux ressources (eau et pâturages) de la part de certains acteurs est parfois moins destinée à s'approprier l'espace pour leurs propres besoins qu'à les vendre aux éleveurs.

**Mise en culture des couloirs de passage:** les rares couloirs de passage des animaux transhumants sont empiétés par les champs de cultures, surtout dans les zones de transit.







## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Dégâts des champs



Les éleveurs sont très souvent exclus des instances de prise de décisions qui les affectent



Réunion villageoise sans la participation des éleveurs et des éleveuses





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Solutions et domaines d'action pour la prévention et la gestion des conflits

Le Guide technique intitulé *Améliorer la gouvernance des terres pastorales* s'inspire des Directives volontaires. Il présente des arguments, fournit des orientations et des domaines d'actions pour sécuriser les régimes pastoraux et améliorer la gouvernance des terres pastorales.

#### Amélioration du processus de prise de décision dans la gouvernance des ressources pastorales



Il est recommandable d'impliquer les éleveurs dans les réunions avec l'administration locale.

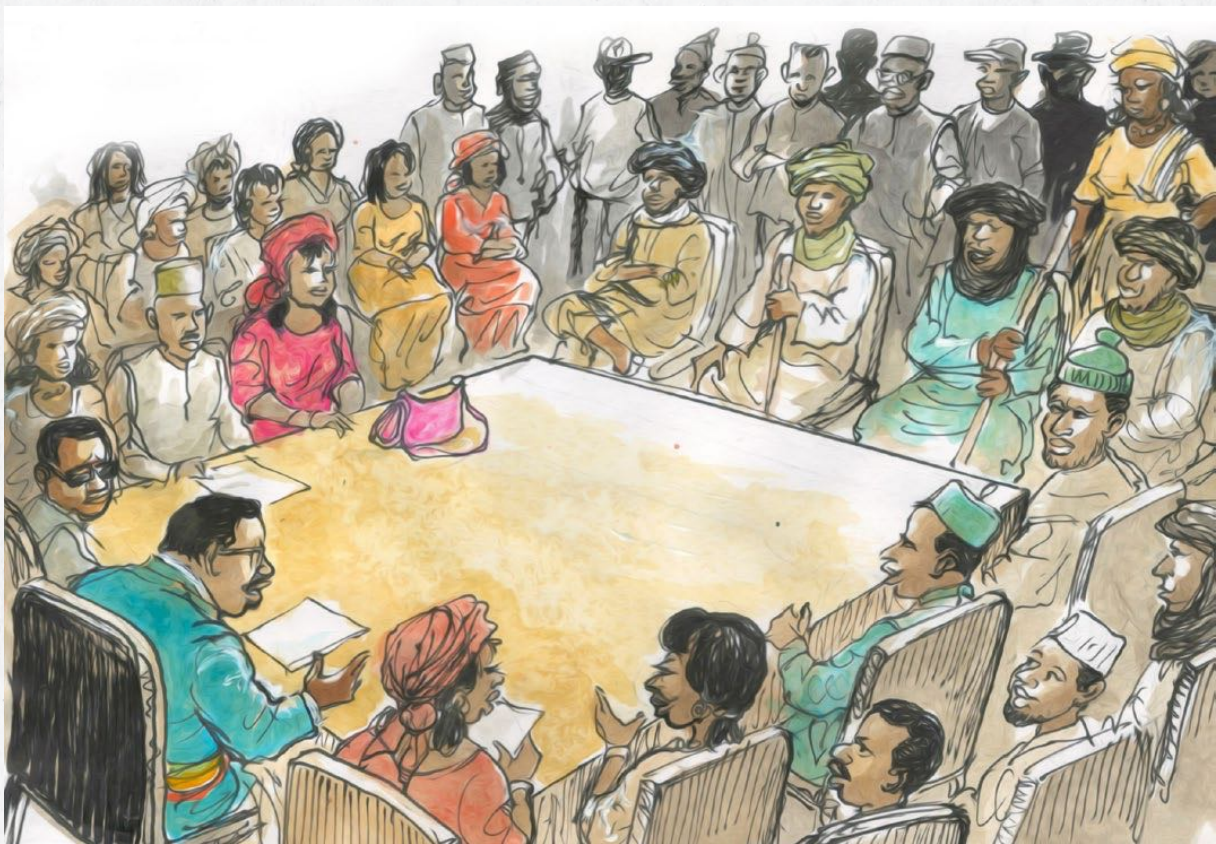




## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Assurer une participation ouverte, équitable et transparente dans les consultations et négociations en lien avec les Directives volontaires

L'objectif de ce domaine d'action est d'assurer une participation ouverte à tous dans le cadre des activités du pastoralisme ou celles qui l'affectent.



Réunion communale avec la participation des éleveurs et des éleveuses





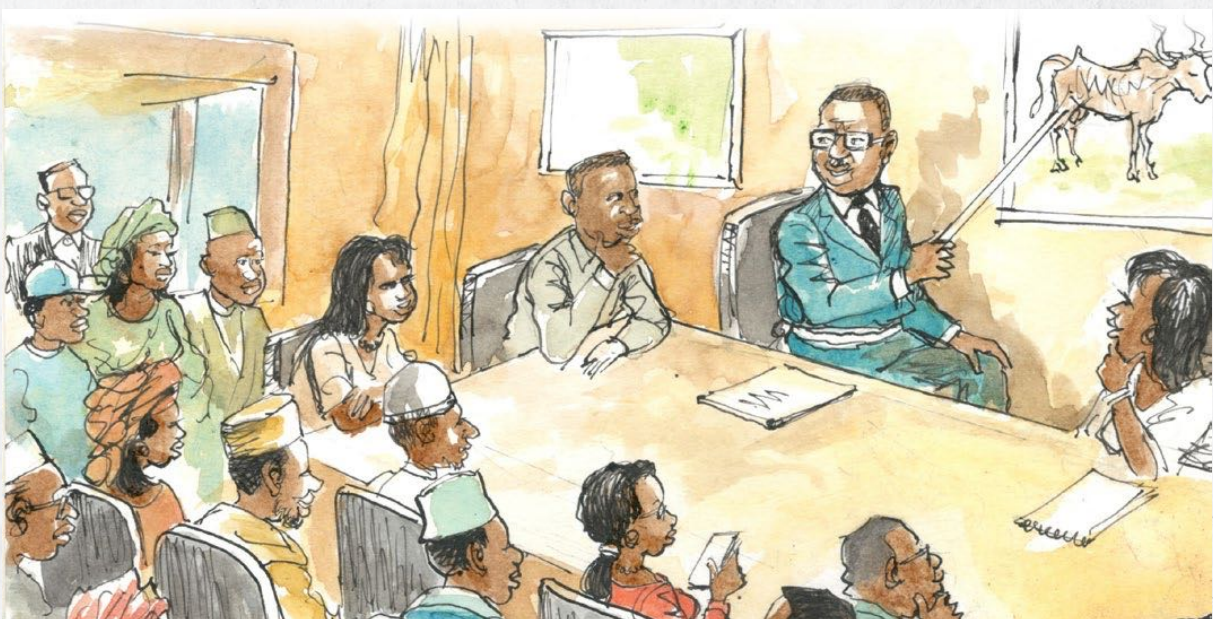
## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Encourager l'apprentissage collaboratif

L'objectif de ce domaine est de développer à tous les niveaux le savoir entre les différents acteurs comme élément clef de règlement des problèmes complexes, d'amélioration des relations et de la coopération.



Rencontre avec le chef de service vétérinaire



Un élu local en train d'animer une séance de sensibilisation





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Les systèmes de gouvernance coutumiers devraient être respectés dans les plans d'occupation et d'affectation des sols

L'objectif de ce domaine est d'encourager les gouvernements, les acteurs étatiques et non étatiques à reconnaître que le savoir traditionnel local et autochtone est un élément essentiel des interactions écologico-sociales dans le pastoralisme durable.



Champ pendant la saison sèche



Semis en début d'hivernage



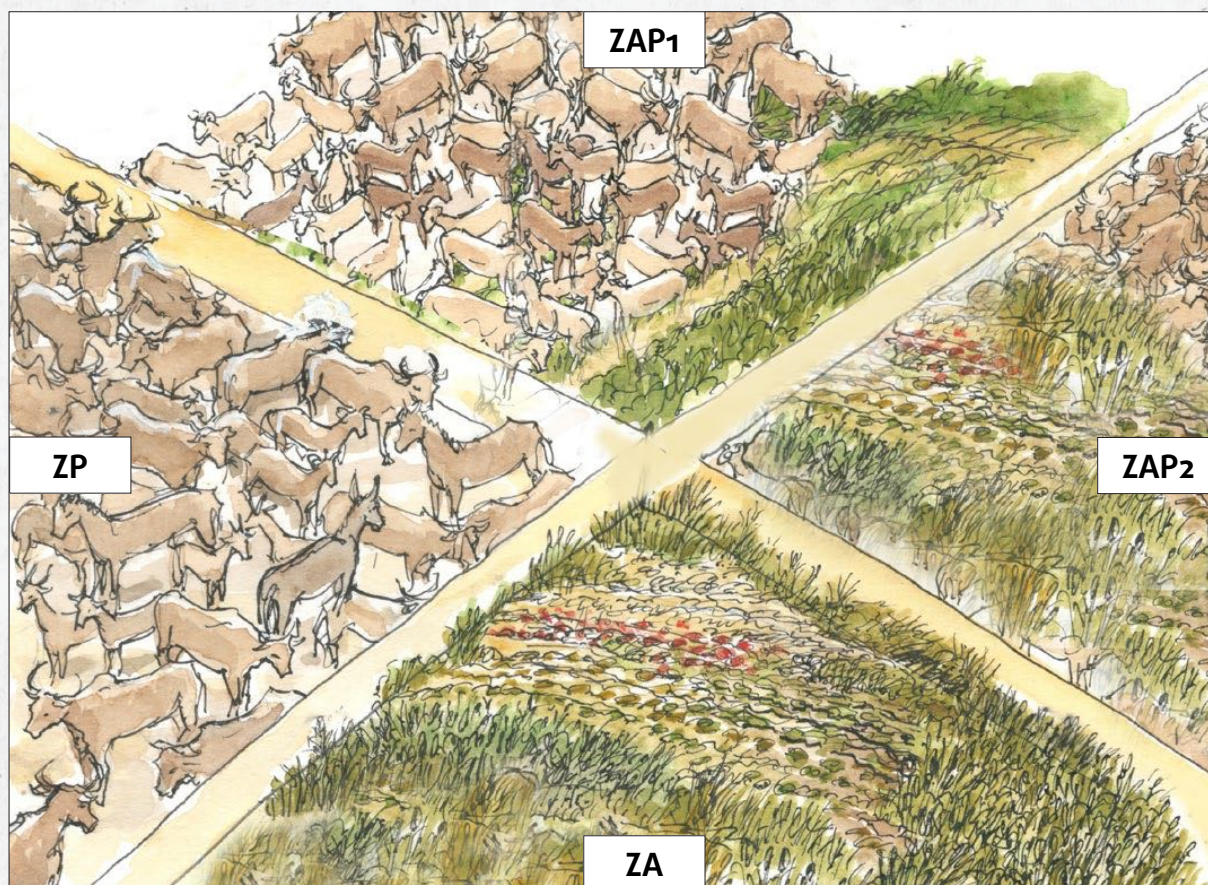
Champ de maïs avec de gros épis





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

Les systèmes de gouvernance coutumiers devraient être respectés dans les plans d'occupation et d'affectation des sols



**ZA:** zone à vocation purement agricole



**ZP:** zone à vocation purement pastorale



**ZAP1:** zone à vocation agro-pastorale à dominante pastorale



**ZAP2:** zone à vocation agro-pastorale à dominante agricole





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### Éviter et gérer les conflits

- Redonner aux institutions coutumières leur rôle (médiation);
- Renforcer la cohésion sociale et les bonnes relations sociales;
- Renforcer la gestion et la durabilité de l'environnement;
- Respecter les droits des éleveurs et des éleveuses.

**Droits des pasteurs:** Quels sont mes droits?



**1. Droits superposés:** il s'agit de partager des ressources avec d'autres dans un même territoire (le bois, les fruits, le fourrage, etc.)







## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

**2. Droits partiels:** droits de passage des animaux sur une terre (couloirs de passage)



**3. Droits asymétriques:** droits de pâture ou d'abreuvement qui ne peuvent être refusés mais qui exigent une certaine compensation







## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

**4. Droits limités dans le temps:** droits de pâturages et de repos pour les parcours collectifs limités à certaines périodes

### Conciliation



La conciliation à l'amiable est importante pour la gestion des ressources naturelles car elle peut aider à résoudre les conflits de manière pacifique et à trouver des solutions durables et équitables qui minimisent les tensions et les risques de conflits futurs.





## Gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux

### RÉFÉRENCES

Ressources d'information sur les cadres internationaux, régionaux et nationaux relatifs au foncier.

Les publications suivantes peuvent être utiles et consultées pour plus d'information:

#### ► **Références nationales**

1. Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale: loi n° 2004-16 du 04 juin 2004
2. Loi sur la décentralisation avec transfert de compétences: loi n° 96-07 du 22 mars 1996
3. Loi sur les terres du domaine national: loi n° 64-46 du 17 juin 1964

#### ► **Références régionales**

Décision A/DEC/5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO: champs d'application: tous les pays de la CEDEAO

#### ► **Références internationales**

- **FAO**, 2012, *Directives Volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, Rome. <https://www.fao.org/3/i2801f/i2801f.pdf>
- **FAO**, 2017, *Améliorer la gouvernance des terres pastorales*, Rome. <https://www.fao.org/3/i5771fr/I5771FR.pdf>
- **FAO**, 2020, *Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Niger*, Rome. <https://www.fao.org/3/ca7290fr/ca7290fr.pdf>
- **FAO**, 2021, *Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux en Mauritanie*, Rome. <https://www.fao.org/3/cb5334fr/cb5334fr.pdf>
- **FAO**, 2021, *Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali*, Rome. <https://www.fao.org/3/cb5295fr/cb5295fr.pdf>



**Ce guide a été réalisé grâce au soutien de l'Agence espagnole pour  
la Coopération internationale au développement et du Ministère  
de l'élevage et des productions animales du Sénégal**



cooperación  
española





© FAO/Luis Tato



Some rights reserved. This work is available under a CC BY-NC-SA 3.0 IGO licence

© FAO, 2024  
CC8033FR/1/06.24